

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRault
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

DÉCISION

numéro
CCDC_220816_078

portant sur

AVENANT N°1 AU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE TERRASSEMENT, RÉSEAUX DIVERS ET PROCESS EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UNE ZONE D'INFILTRATION POUR LA STATION D'ÉPURATION DE LA COMMUNE DE LE CAYLAR AVEC LE GROUPEMENT D'ENTREPRISE SAUR, MANDATAIRE ET BALDARE

Le Président de la communauté de communes Lodèvois et Larzac,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4,

VU la délibération n°CC_200711_03 du Conseil communautaire du 11 juillet 2020 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT sus-visés,

VU le marché de travaux de terrassement, réseaux divers et process n°2022TVX28, notifié le 28 juin 2022 au groupement d'entreprise SAUR, mandataire et BALDARE,

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de modifier l'annexe 1 à l'acte d'engagement afin de corriger une erreur sur la répartition des co-traitants,

DÉCIDE

- ARTICLE 1 : de conclure l'avenant n°1 au marché n°2022TVX28 relatif à des travaux de terrassement, réseaux divers et process en vue de la construction d'une zone d'infiltration pour la station d'épuration de la commune de Le Caylar avec le groupement d'entreprise SAUR, mandataire et BALDARE, ayant pour objet de corriger l'erreur de répartition entre les deux entreprises,

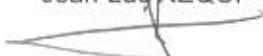
- ARTICLE 2 : de préciser que les droits, obligations et conditions financières de chacune des parties sont définis dans l'avenant n°1, annexé à la présente décision,

- ARTICLE 3 : de préciser que la dépense correspondante est inscrite au budget assainissement, chapitre 21, article 21562,

- ARTICLE 4 : de dire que le présent acte sera inscrit au registre des délibérations et sera transmis au service du contrôle de légalité,

Fait à Lodève, le seize aout deux mille vingt-deux,

Le Président
Jean-Luc REQUI





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS
AVENANT N° 1¹

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Communauté de Communes Lodévels & Larzac, Monsieur le Président

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Groupement SAUR (mandataire) / BALDARE _ Direction régionale Languedoc Roussillon _ Service travaux
_ 398 rue Orion _ Bâtiment Altitude 371 (bloc n° 11) _ 34 570 Vailhauquès _ SIRET : 339 379 984 00350

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'affissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Travaux de terrassement, réseaux divers et process

■ Date de la notification du marché public : 28/06/2022

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT: 99 900,00 €
- Montant TTC: 119 880,00 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

L'acte d'engagement a été signé avec une erreur dans l'annexe n° 1 intitulé : désignation des co-traitants et répartition des prestations. En effet, l'annexe n° 1, mentionnait, une répartition comme suit :

SAUR SAS : Équipements, process _ 60 899,04 euros HT soit 73 078,85 euros TTC
BALDARE SARL : VRD Terrassement _ 39 000,96 euros HT soit 46 801,15 euros TTC

Il est nécessaire de modifier cette annexe afin de répartir les prestations, comme suit :

SAUR SAS : Équipements process _ 39 000,96 euros HT soit 46 801,15 euros TTC
BALDARE SARL : VRD Terrassement _ 60 899,04 euros HT soit 73 078,85 euros TTC

L'annexe modifiée est annexée au présent avenant.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public : _____
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

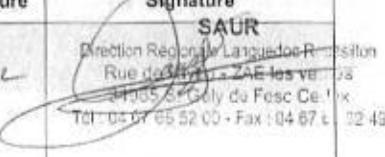
Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par l'avenant :

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
<i>GRANZI VINCENT DIRECTEUR TRAVAIL LR</i>	<i>VALRAN AVES LE 22/07/2022</i>	 SAUR Direction Régionale Languedoc-Roussillon Rue des Minimes - CAE les Verrières 34100 Montpellier du Fesc Cedex 1 Tél : 04 67 65 52 00 - Fax : 04 67 65 52 49

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRÉSTATIONS